

COMMUNE DE HOUYET

PUBLICATION

La Bourgmestre,

Conformément à l'article L3115-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

PORTE A LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION que le Conseil communal, en sa séance du 27 octobre 2021, a approuvé le budget 2022 de la Fabrique d'Eglise de Hulsonniaux.

PORTE A LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION que le Conseil communal, en sa séance du 27 octobre 2021, a réformé et approuvé :

- le budget 2022 de la Fabrique d'Eglise de Celles ;
- le budget 2022 de la Fabrique d'Eglise de Finnevaux.

Fait à Houyet, le 09 novembre 2021.



La Bourgmestre,


Hélène LEBRUN